



COMITE VAUCLUSIEN DU JEU D'ECHECS

Christian BERNARD
Président du Comité vaclusien
Responsable des Scolaires
chris.a.bernard@wanadoo.fr
0615 826334

Siège : 85 avenue Frédéric Mistral 84100 ORANGE
Tél. Fax. 0490 349797
chris.a.bernard@wanadoo.fr
site : www.echecs-en-vaucluse

A L'ATTENTION DE

Mmes et MM. les chefs d'établissements vaclusiens : écoles, collèges et lycées

LA PRATIQUE DU JEU D'ECHECS EN MILIEU SCOLAIRE A POUR BUT de :

- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté au travers des règles et du respect d'autrui
- Construire la personnalité de l'élève en l'encourageant à réussir
- Développer les capacités intellectuelles de l'élève en l'aidant à mieux réfléchir

Cette pratique contribue à développer chez les élèves certaines qualités comme la concentration, la mémorisation, l'analyse, l'imagination, la planification, la maîtrise de soi, la structuration dans l'espace, la citoyenneté, etc. Elle aide à valider 19 des 43 items des piliers 1, 3, 6 et 7 du socle des acquis et savoir-faire de l'enseignement du 1^{er} degré.

DANS LE BUT DE PROMOUVOIR CETTE PRATIQUE

Le Responsable des scolaires du Comité vaclusien du Jeu d'Échecs vous informe sur les activités qui seront plus particulièrement organisées en 2013-14 vers les scolaires du département :

- Championnats scolaires départementaux** qui auront lieu :
COLLEGES et LYCES : le **mercredi 22 janvier 2014** au Collège ROUMANILLE, Avignon
ECOLES PRIMAIRES : le **mercredi 29 janvier 2014** à l'ECOLE ST RUF, Avignon
- Animation pédagogique gratuite** de formation d'animateurs et d'enseignants pour « Apprendre à apprendre à jouer aux échecs » qui aura lieu le **mercredi 19 février 2014 de 14h30 à 17h30 à l'Ecole St Ruf** à Avignon (déjà 18 inscriptions). Une 2^{ème} session pourrait être organisée en cas de demandes trop nombreuses. Contacter Christian BERNARD chris.a.bernard@wanadoo.fr

Voici le contenu de ce stage : diaporama sur la fabuleuse histoire du jeu d'échecs, valeurs pédagogiques et humaines du jeu d'échecs, apprentissage pédagogique en utilisant des fiches de leçons et d'exercices

- Convention cadre** établie entre la **Direction académique de Vaucluse** et le **Comité vaclusien du jeu d'échecs**, permettant d'utiliser le jeu d'échecs à raison d'une heure par semaine dans le temps scolaire.

Merci d'indiquer le nom de l'intervenant motivé pour la pratique pédagogique du jeu d'échecs, son e-mail et ses demandes éventuelles, par mail à Christian BERNARD pour établir au plus vite des échanges.

Championnats Scolaires d'échecs

Phase départementale 84 - Année scolaire 2013-2014

Quand et où auront lieu ces championnats scolaires ?

Collèges, lycées: **mercredi 22 janvier 2014 de 13h30 à 18h00** au Collège Roumanille, Avignon
17 av.de la Croix rouge 84000 Avignon (près av.P.Sémard, vers route de Marseille)

Ecoles primaires : **mercredi 29 janvier 2014 de 13h30 à 18h00** à l'Ecole St Ruf, Avignon
2 place St Ruf 84000 Avignon (au bout de l'av . St Ruf)
première partie à 14h00

Qui peut participer ?

En catégories école primaire, collège et lycée du Vaucluse, tous les jeunes licenciés A ou B ou non licenciés, sachant jouer une partie, peuvent s'inscrire **gratuitement** au tournoi.

(maximum : 100 premiers inscrits en raison de l'espace dans chaque salle d'accueil)

La licence B obligatoire, comprenant une assurance et permettant éventuellement de jouer dans le club de son choix, sera offerte par le Comité vauclusien du Jeu d'Echecs, aux participants non licenciés la veille du tournoi.

Comment se déroulent ces championnats scolaires ?

Pour cette phase, la compétition est considérée comme individuelle. La cadence de jeu est 15mn chacun au KO, en 5 rondes. Le classement est individuel. Un classement par établissement est ensuite établi sur les 8 premiers joueurs comportant au moins deux féminines d'une même école ou d'un même collège et sur les 4 premiers joueurs d'un même lycée. Les trois premiers établissements de chaque catégorie sont récompensés et chaque participant reçoit une médaille. Le nombre d'établissement qualifié par catégorie pour la phase académique sera connu ultérieurement. (Cependant pour participer à la Phase suivante « championnat académique » chaque équipe devra avoir participé à la phase départementale. Ces équipes peuvent compter des joueurs n'ayant pas participé à celle-ci.)

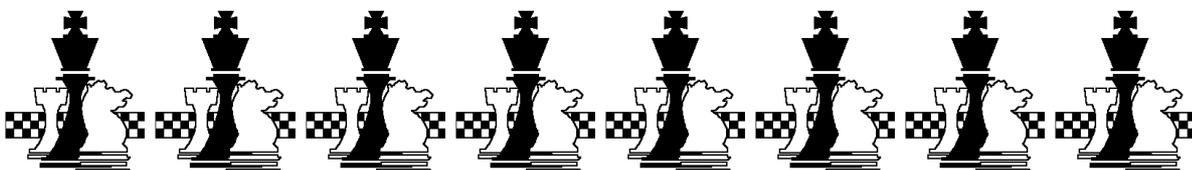
Comment s'inscrire et qui contacter ?

Il est nécessaire que le responsable de l'activité « échecs » au sein de chaque établissement communique la liste de ses joueurs (Etablissement, nom et prénom, date de naissance, code FFE s'il existe ? de préférence sur la fiche d'inscription en annexe) au plus tard :

Collèges, lycées : le **lundi 20 janvier** par **e-mail** à **Olivier CLEMENT** Adjoint des scolaires
olivierclem@orange.fr 0633 915510

Ecoles primaires : le **lundi 27 janvier** par **e-mail** à **Christian BERNARD** Directeur des scolaires
chris.a.bernard@wanadoo.fr 0615 826334 (ECHECS- 85 av. F. Mistral, 84100 Orange)

Aucune inscription ne sera prise sur place



Il sera demandé aux accompagnateurs de surveiller leurs jeunes afin de permettre le déroulement de ces championnats dans le calme.

CHAMPIONNATS SCOLAIRES DE VAUCLUSE D'ECHECS						
COLLEGES ET LYCEES:		mercredi 22 janvier 2014 au Collège Roumanille - AVIGNON				
ECOLES PRIMAIRES:		mercredi 29 janvier 2014 à l'Ecole St Ruf - AVIGNON				
CATEGORIES :		ECOLE	COLLEGE	LYCEE	(cocher la catégorie)	
NOM DE L'ETABLISSEMENT:				VILLE:		
Nom et coordonnées du responsable:				Tél.		
e-mail:						
N°	NOM	Prénom	Sexe M-F	Classe ?	Né(e) le *	Code FFE si déjà licencié dans un CLUB
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
Fiche d'inscription à adresser au Responsable des Scolaires						
au plus tard le LUNDI 20 JANVIER		COLLEGES, LYCEES :	à Olivier CLEMENT: olivierclem@orange.fr		.0633 915510	
au plus tard le LUNDI 27 JANVIER		ECOLES PRIMAIRES :	à Christian BERNARD : chris.a.bernard@wanadoo.fr			
ou		Echecs - 85 avenue F. Mistral 84100 ORANGE			.0615 826334	
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE				* date de naissance obligatoire pour les non licenciés		